



## La Feuille Verte

Numéro 13  
OCTOBRE 2011

Siège Social : 26, rue de la Cloche - B.P. 14 - 77301 FONTAINEBLEAU CEDEX - Téléphone : 01 64 23 46 45

Site Web : <http://www.aaff.fr> – Courriel : [info@aaff.fr](mailto:info@aaff.fr)

### I - LA VIE de L'ASSOCIATION

#### Les Amis parlent aux Amis

Le 10 juillet, l'Association a installé un accueil à Franchard. L'objectif était de mieux connaître les promeneurs qui utilisent les sentiers balisés et entretenus par l'Association. Dans ce lieu très fréquenté, des contacts ont ainsi été établis avec des groupes, des familles et des promeneurs individuels donnant lieu à un dialogue avec une centaine d'interlocuteurs. L'Association était en général connue par les promeneurs, même s'ils n'étaient pas au courant de toutes ses activités. Ils ont en particulier exprimé leur profond attachement à cette forêt qu'ils fréquentent régulièrement. Le bilan a été jugé largement positif : une opération du même genre sera programmée dans un autre site très fréquenté de la forêt.

#### Journée du Patrimoine

À l'invitation du président du château de Fontainebleau et de la société des Amis et Mécènes du château, l'Association a participé pour la première fois aux journées du Patrimoine qui se sont tenues les 17 et 18 septembre. Un stand a permis de présenter les différentes activités et publications des AFF. À cette occasion, une brochure sur les carrières et les carriers de la forêt a été distribuée. Cette manifestation a permis de toucher un public nouveau et de mieux faire connaître les activités patrimoniales de l'Association.

#### Festival Île-de-France

Le Festival d'Île-de-France qui organise régulièrement des manifestations artistiques dans la région, notamment dans les lieux insolites, a présenté, le 10 septembre, un concert de musique de chaman dans le cadre des Rochers de l'Éléphant à proximité de Larchant. Le spectacle s'est déroulé à la nuit tombante dans ce cirque de rochers aux formes fantastiques, bien mis en valeur par un éclairage très étudié, créant un climat propice à l'écoute de cette musique venue d'ailleurs. Dans l'après-midi, l'Association, à la demande du Festival, avait piloté une promenade dans les rochers proches de la Dame Jouanne et du Maunoury, pour sensibiliser ce public à ces sites insolites nés de la géologie.

#### Journée d'étude de la Fédération nationale des sociétés d'amis des forêts (FNSAF)

L'Association a accueilli la journée d'étude traditionnelle qui réunit chaque année sur un thème particulier les vingt sociétés d'amis des forêts. La Fédération a choisi cette année pour thème du colloque de sa journée « l'accueil du public en forêt » et c'est tout naturellement que notre Association a été retenue pour organiser cette journée dans la forêt de Fontainebleau qui est sans doute la plus visitée de France. Le vendredi 7 octobre, les représentants des différentes associations de la Fédération se sont donc réunis autour du président Leroy pour accueillir, à l'Ermitage de Franchard, les personnalités qui ont animé toute la matinée ce colloque.

Après les allocutions de bienvenue de M. Frédéric Valletoux, maire de Fontainebleau, et de Denis Bauchard, président de notre Association, le directeur général de l'ONF, Pascal Viné, a souligné le caractère exceptionnel du contrat pour la période 2012/2017, qui va être signé par l'ONF non seulement avec l'État mais aussi avec les communes forestières, qui confient ainsi à l'ONF la gestion de leurs forêts publiques. D'autre part, la gouvernance de l'ONF va être modifiée et le dialogue social interne renforcé. Le dialogue externe et la communication, en particulier sur le développement durable et la filière bois, seront améliorés. François Bland, directeur à l'ONF, a ensuite montré la complexité de la tâche de l'Office : il est contraint d'accueillir le mieux possible dans les forêts domaniales un public très divers et, en même temps, doit être très attentif pour que cet accueil s'inscrive bien dans la gestion durable et la multifonctionnalité de la forêt.

Andrée Corvol, présidente du Groupe d'histoires des forêts françaises, a mis en évidence la mutation des usages de la forêt. Alors qu'elle a été pendant des siècles une ressource essentiellement « matérielle » pour ses riverains (bois pour le chauffage ou la construction, pacage des troupeaux), elle est aujourd'hui fréquentée par des usagers, souvent urbains, qui en ont une approche « virtuelle » toute différente (contact avec la nature, paysage).

Geoffroy de Moncuit, vice-président de la Fédération des forestiers privés de France, rappelle que le propriétaire privé n'a aucune obligation d'accueillir le public qui, dans maints endroits, sans autorisation, envahit et dégrade sa forêt. Celui qui souhaite néanmoins ouvrir sa propriété au public doit être munie d'une très bonne assurance et prêt à entrer dans un système de conventions avec des collectivités locales pour couvrir les frais qu'entraîne cette ouverture.

Gérard Tendron, vice-président de notre Association, après une description du site de Franchard, a présenté certaines spécificités de la forêt de Fontainebleau : sa géologie, les millions d'usagers, le rôle de la chasse dans son histoire, son patrimoine exceptionnel, les protections très efficaces dont elle bénéficie grâce ses statuts qui rendent inutile un classement en parc national.

En marge du colloque, le président Leroy et les orateurs ont insisté sur les difficultés financières de la forêt qui, avec un prix du bois si peu rémunérateur, est incapable de payer le renouvellement des plantations. Jacques Andrieu, sous-directeur de la forêt et du bois au ministère de l'Agriculture, est alors intervenu pour rappeler que le ministère était très engagé pour faire comprendre que la forêt a besoin de financement ; il cherche des solutions, en particulier du côté du carbone souvent évoqué. Philippe Ronssin, sous-préfet de Fontainebleau, a terminé les interventions en signalant, entre autres, des progrès significatifs de la sécurité en forêt mais de grandes difficultés à lutter contre la prostitution. Par ailleurs, il a loué le sérieux et la compétence de nos associations dans la défense de la forêt et rappelé que le ministère de l'Environnement ne s'était pas engagé pour un parc national à Fontainebleau.

Après un déjeuner sur place les participants ont été invités à découvrir, sous la conduite d'agents de l'ONF, le site très fréquenté de Franchard, le plus emblématique de la forêt de Fontainebleau.

### *Interview dans la République de Seine-et-Marne*

#### **Question :**

Nous avons recensé sept « maux » de la forêt (chasse mal signalée, prostituées, lieux de rencontres homosexuels, déchets, incendies, accidents-vitesse, sangliers. Lesquels vous préoccupent le plus ?

#### **Réponse :**

Les « maux » que vous évoquez sont de nature et d'intensité différentes. La prostitution sous toutes ses formes a pris une extension préoccupante, y compris le week-end et représente une

réelle nuisance pour le public essentiellement familial qui fréquente la forêt. Cette situation appelle une vigoureuse réponse des autorités publiques. Les nuisances routières – voitures mais également poids lourds sur la route Ronde – liées à la densité et à la rapidité du trafic appellent également des mesures. L'État puis le département se sont engagés dans la promotion de la « conduite apaisée ». Les Amis de la forêt ont, dès le début, demandé et soutenu une telle politique. Celle-ci doit être poursuivie et accentuée, tout à la fois par l'installation des équipements adaptés (giratoires, passages pour piétons) et une limitation de la vitesse à 70 km/h de la circulation dans le massif.

### Question :

Pensez vous qu'un classement de la forêt en parc national serait de nature à faire des progrès sur ces dossiers ?

### Réponse :

On peut se demander si la création d'un parc national est encore d'actualité compte tenu de la réaction unanime des associations d'usagers et des contraintes budgétaires de plus en plus fortes qui pèsent sur l'État et les collectivités locales. Quoiqu'il en soit, la création d'un Parc, qui ne peut être mis en place qu'au bout d'un long processus, n'est pas la réponse adaptée. Les nuisances et les maux dont souffre la forêt demandent des mesures immédiates. Les outils juridiques existent d'ores et déjà : la forêt de Fontainebleau bénéficie, notamment avec le statut de forêt de Protection, d'un arsenal très complet et efficace. Leur mise en œuvre relève de la volonté politique

## II - RELATIONS EXTÉRIEURES

### Voyage à Richmond

À l'invitation des « Friends of Richmond Park », association avec laquelle des contacts réguliers ont été établis dans le contexte du jumelage de Fontainebleau et Richmond, le président s'est rendu dans cette ville pour une visite amicale et d'échanges d'expérience. Il a bénéficié d'un accueil particulièrement chaleureux de la part de Ron Crompton son nouveau président, et de Max Lankester son secrétaire général, ainsi que des membres de cette association sœur. Celle-ci, qui vient de fêter son cinquantenaire, a pour objectif essentiel d'assurer la protection de Richmond Park, espace vert riche d'une grande biodiversité. S'étendant sur près de 1 000 hectares, il est plus qu'un parc au sens français du mot mais moins qu'une forêt : le mot « bois » serait plus approprié. Planté essentiellement de chênes, de hêtres et de châtaigniers, il possède également un jardin botanique (*Isabella plantation*) ; un troupeau de 650 cervidés s'y déplace en liberté, bien qu'il soit traversé de plusieurs routes où la vitesse est limitée à 35 km/h. Situé dans un contexte de forte urbanisation, proche de l'aéroport de Londres, connaissant une très forte fréquentation, ce parc rencontre des problèmes comparables à ceux de la forêt de Fontainebleau : nuisances sonores et routières, surfréquentation de certains sites, organisation de l'accueil du public, protection de la biodiversité... Ainsi, malgré de nombreuses différences – taille du massif, nature des sols – les échanges de vues ont permis de constater les mêmes préoccupations, et des activités et des objectifs très comparables. Le président a invité, au nom de l'Association, les « Friends of Richmond Park » à nous rendre visite l'année prochaine.

## Association A.R.B.R.E.S.

Une rencontre a eu lieu avec Georges Feterman, président de l'association A.R.B.R.E.S. (Arbres remarquables, bilan, recherches, études et sauvegarde). Cette association procède, au niveau national, à une identification des arbres remarquables et organise régulièrement des expositions, au niveau national ou local, pour mieux les faire connaître. Une telle exposition a été ainsi présentée, avec succès, au mois de septembre à l'Orangerie du Sénat dans le jardin du Luxembourg. Elle publie un guide où sont sélectionnés les arbres répondant aux critères qu'elle définit. Il a été convenu de renforcer les liens entre A.R.B.R.E.S. et les AFF en vue de mieux faire connaître l'action de notre association dans ce domaine, voire d'organiser une manifestation conjointe.

## III - AGENDA

### Nos dernières promenades de l'année :

- 20 novembre : gros plan sur les écorces ;
- 27 novembre: le Quizz de la forêt.

Pour plus de détails, notamment le lieu de rendez-vous,  
se reporter au site des AFF : <http://www.aaff.fr>

---

N' OUBLIEZ PAS DE RÉGLER DÈS MAINTENANT VOS COTISATIONS POUR 2012

### Renouvellement des cotisations

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

Adresse Internet : .....

- Renouvelle son adhésion pour l'année 2012.
- Fait un don de ..... € à l'Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau.

### Barème des cotisations

- ◆ Adhésion individuelle : ..... 28 €
- ◆ Adhésion familiale : ..... 35 €
- ◆ Association et Société : ..... 56 €
- ◆ Membre bienfaiteur : ..... 56 € et au-delà

Les cotisations ou dons versés à des associations reconnues d'utilité publique  
sont déductibles, à hauteur de 66 %, de l'impôt sur le revenu.

Vous pouvez régler votre cotisation dès maintenant en adressant un chèque à l'ordre des AFF,  
à notre Trésorier, 26, rue de la Cloche - BP 14 - 77301 Fontainebleau.